

Il s'agit ici de partir des prénotions et interrogations principales qui reviennent autant dans le champ politique français que dans la vie quotidienne, afin de donner des éléments de compréhension du sujet et donc espérant par là une meilleure action politique. Voici quelques interrogations récurrentes : quelle est la différence entre Tsigane, Rom, Gitan, Manouche ? ; Concernant les Roms immigrants à Montpellier : le nomadisme explique-t-il l'immigration des Roms de Roumanie? Pourquoi mendient-ils et en plus avec leurs enfants ? Font-ils partie de réseaux de trafiquants ?, etc. Les idées développées ci-dessous sont nées d'une expérience de terrain menée depuis 2006 en Roumanie, auprès de familles roms comme roumaines, et également ici à Montpellier depuis fin 2009, auprès des immigrants Roms de Roumanie.

Le danger des amalgames

Revenons sur la déclaration de Mr. Sarkozy sur la sécurité, prononcée au conseil des ministres, le 21 juillet 2010 au Palais de l'Élysée, suite aux incidents survenus à Saint Aignan, entre un jeune français gitan et des policiers : « *Le Gouvernement mène une lutte implacable contre la criminalité. C'est une véritable guerre que nous allons livrer aux trafiquants et aux délinquants. L'autorité de la loi doit être respectée sur l'ensemble du territoire national. (...) J'ajoute que les évènements survenus dans le Loir et Cher soulignent les problèmes que posent les comportements de certains parmi les gens du voyage et les Roms. Je tiendrai une réunion à ce sujet le 28 juillet. Cette réunion fera le point de la situation de tous les départements et décidera les expulsions de tous les campements en situation irrégulière.*¹ ».

Ce discours fait d'une part l'amalgame entre différents groupes, soit la confusion entre des citoyens français « Gens du voyage » et des immigrés, citoyens d'Europe de l'Est (en majorité en provenance de Roumanie et Bulgarie), les « Roms », et d'autre part, l'association de ces deux « groupes ethniques distincts » à une caractéristique sociale commune. Or, avant de développer ces points, il est important d'avoir à l'esprit que ces termes sont des catégories homogénéisants sous un même ethnonyme divers groupes hétérogènes socialement et culturellement. En d'autres mots, il n'y a pas un type de « Rom », comme il n'existe pas un type de « Français ». L'utilisation de ces termes génériques ne fait que renforcer les amalgames sur les réalités hétérogènes de ces entités.

Ethnicisation de faits de délinquance et le danger des amalgames...

Le discours de N. Sarkozy cité plus haut, associe deux groupes culturels distincts : « Gens du voyage » et « Roms » à des faits de délinquance et de criminalité. Il s'agit de généraliser à partir d'un cas précis, à tout un groupe ethnique, en lui-même hétérogène socialement et culturellement, un fait social dépréciatif. La discrimination se définit comme : « *le fait de séparer un groupe social des autres en le traitant plus mal* »². Il est clair que ce discours discriminatoire est l'instrumentalisation politique d'un groupe ethnique, c'est-à-dire, l'utilisation d'un fait divers pour produire un discours généralisant et ethnicisant à des fins politiques, et visait à renforcer le débat sur l'insécurité en France et l'identité nationale française, thèmes d'élection de 2007.

« Roms », « Gens du voyage »... Qui sont-ils ?

Eclaircissement sur le terme « Gens du voyage »

Le terme « Gens du voyage » en France est une catégorie juridique française qui désigne les personnes dont l'habitat est mobile, donc sans domicile fixe. Ce terme n'a à la base pas de connotations ethniques³. Cette catégorie fonctionne davantage comme un hétéronyme, c'est-à-dire, une

¹ Source : <http://www.elysee.fr/president/les-actualites/declarations/2010/declaration-de-m-le-president-de-la-republique.9344.html>. Consulté le 22 juillet 2010.

² Le nouveau Petit Robert de la langue française 2008. Le Nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Nouvelle édition du Petit Robert, 2008.

³ À la base, ce terme se retrouvait dans les écrits des poètes et désignait avant tout, des personnes pratiquant les arts de la rue. Puis à partir

désignation par les personnes extérieures au groupe qu'un autonome, c'ad, la manière dont les personnes reconnues comme appartenant à cette catégorie se désignent. Eux-mêmes se disent en majorité « Voyageurs », même s'ils reprennent dans certain contexte le terme « Gens du Voyage ». L'important à comprendre ici, c'est que ces personnes vivent en France depuis des générations et refusent d'être confondus avec les Roms; un « voyageur » rencontré en début de semaine en présence de Roms s'est présenté ainsi : « Madame, nous sommes des citoyens français, mes ancêtres ils sont français, je suis né en France et toute ma famille aussi ». Immédiatement sans que je lui pose aucune question, il a jugé opportun de replacer ses origines.

Et « Rom »...

Ce terme recouvre différentes réalités en fonction de celui qui l'énonce...

Il est tout d'abord le résultat de la volonté des leaders politiques roms du monde entier réunis en 1971 à Londres, lors d'un premier congrès, d'unir autour de symboles nationaux (hymne, journée internationale et drapeau), les divers groupes Manouches, Gitans, Gens du Voyage, Roms (ici entendus Roms d'Europe de l'Est), autour d'un ethnonyme commun « Rom ». Il fonctionne ainsi comme terme générique pour les institutions européennes (UE, CE, Forum Européen des Roms et des Gens du Voyage, etc.) et internationales (ONU, OSCE) et remplace l'ancien terme générique Tsigane, considéré alors par ces représentants comme péjoratif. Le congrès de 2000 déclarera cette union de 1971, en terme de nation « Rom » définie comme culturelle et ethnique (sans revendication territoriale)⁴. La construction de cette nation rom s'est donc faite autour de l'affirmation d'une base commune linguistique : le romani (d'origine sanscrite) et d'une histoire commune dont le point de départ serait l'Inde.

En Europe Occidentale, ce terme désigne les minorités « Roms » en provenance des pays d'Europe de l'Est. Cependant, on observe de plus en plus que l'influence du mouvement politique revendiquant la nation rom porte ces fruits, la tendance actuelle des français étant de désigner comme « Rom » toutes les personnes qu'ils identifient comme appartenant aux groupes manouches, gitan, ou encore gens du voyage; ce qui complique une fois de plus la tâche !

En Roumanie, le terme politiquement correct utilisé pour désigner la minorité rom, et le terme revendiqué par les élites roms roumaines est celui de « Rom », en affiliation à la nation rom transnationale, mais si l'on se place du côté des Roms non investis dans ce mouvement politique, on observe que nombreux sont ceux qui se désignent comme « Tsiganes » et par de nombreuses autres appellations sur lesquelles on reviendra ci-dessous.

Par « Rom », on désigne donc les personnes appartenant à la nation rom transnationale, ou encore la minorité rom des pays d'Europe de l'Est. En Roumanie, le recensement officiel de 2002 comptabilise 500 000 « Roms », le recensement officieux entre 2 et 3 millions, soit 10% de la population roumaine. La Roumanie est le pays d'Europe qui comptabilise le plus de Roms.

En conclusion...

Afin d'éviter de tomber dans les amalgames et généralisations faussées, il est important de prendre des pincettes pour parler de ces divers groupes. Le plus simple est de considérer les désignations utilisées par les personnes concernées, qu'elles soient au niveau politique ou de la vie quotidienne. La conséquence de ces amalgames est le renforcement des différenciations entre les divers groupes et le ravivement de certaines tensions. En effet, la volonté politique d'union des Gitans, Manouches, Voyageurs, Roms, etc, sous une même nation « Rom » est loin d'être partagée par les personnes appartenant à ces divers groupes et nombreux sont ceux qui ne souhaitent aucunement être confondus. Pour donner un cas précis, les Roms Roumains immigrés à Montpellier se considèrent davantage comme Roumains que comme membre de cette nation transnationale et

de 1970, l'administration française l'utilise pour remplacer le terme nomade, utilisé depuis 1912 dans la loi sur les carnets anthropométriques, qui visait la sédentarisation des populations nomades à l'époque en France. Du XVème à la seconde moitié du XIXème siècle, le terme d'usage en France était Bohémiens. Voir à ce sujet BORDIGONI Marc, 2007 (2010), Les Gitans, éd. Le Cavalier Bleu, coll. « Idées reçues », 128p. Et COSSÉE Claire, 2010, « L'impossible neutralité des sciences sociales face aux entrepreneurs d'identité ethnique : "Gens du voyage", "Roms", "Tsiganes", ou autres ethnonymes », Migrations Société n°159, "Fixer les mobilités. Usages et paradoxes des catégorisations en migration".

⁴ Voir le site : <http://unionromani.org>. Consulté le 20 aout 2010.

nombreux sont ceux qui n'ont pas connaissance de cette nation. Certains revendiquent partager des liens de fraternité plus forts avec leurs voisins roumains ou hongrois qu'avec les Gitans français ici. De même, nous verrons que les « Roms » vivant en Roumanie représentent des réalités socioculturelles très diverses et que le sentiment d'appartenir à un tout homogène leur est étranger. La généralisation par l'emploi de termes génériques ne fait ainsi que renforcer l'idée de groupe homogène, aux aspirations communes, idée très éloignée des réalités quotidiennes.